

SÉANCE du 6 janvier 2016

Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, le mercredi 6 janvier 2016 en réunion ordinaire, à 19 heures, sous la présidence de Monsieur **Gérard TARDY**, maire.

Convocations transmises le 30 décembre 2015 pour la réunion du 6 janvier 2016.

Étaient présents, Mmes et Mrs : Delphine COURTOT. Maria DE LUCA. Nadine DUPREY. Nathalie DZYGA GOUVERNET. Samuel JEANNIARD. Jean Paul MAGNIEN. Mathilde MAGNIEN. Marie Christine MORIN. Maria PEIRAZEAU. Gérard REMONDET. Jean Luc ROSIER.

Absents excusés: Incarnation NOBLOT. (*Pouvoir à Maria PEIRAZEAU*) Alexandre JOUVANCEAU

Mme. Marie Christine MORIN a été nommée secrétaire de séance.

Le procès verbal de la dernière séance est adopté à l'unanimité des membres présents.

Ordre du Jour.

1. ACCESSIBILITE

Dans le cadre de la mise en accessibilité des établissements recevant du public pour les personnes à mobilité réduite, la commune est tenue de déposer à la préfecture un agenda d'accessibilité programmée, lequel consiste à :

- lister les établissements recevant du public (ERP) faisant partie du domaine privé de la commune
- prévoir et estimer les travaux et actions à réaliser pour les rendre accessibles à tous, sans discrimination
- programmer sur une durée de six années maximum, l'exécution des travaux.

La commune compte cinq établissements recevant du public et un IOP (installation ouverte au public) : le cimetière.

Un diagnostic réalisé par le CDAH PACT de Côte d'Or a estimé le coût des travaux qui seraient réalisés de la façon suivante :

- année 2016 : Mairie pour 30 000.00 € HT
- année 2017 : Agence Postale Communale pour 5 000.00€ HT
- année 2018 : Salle des fêtes pour 30 000.00 € HT
- années 2019, 2020 et 2021 : caveau, église et cimetière : 5 000.00 € HT

soit un total de 70 000.00 € HT à inscrire dans les budgets respectifs de chaque année.

Compte tenu de la configuration de l'église, du caveau des vigneron et du cimetière, des dérogations seront demandées pour ces 3 établissements.

Après vote à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Municipal autorise le maire à présenter la demande de validation de l'agenda d'accessibilité programmée tel que décrit ci-dessus, à la préfecture.

2. VENTE PROPRIÉTÉ FRANCOIS

En décembre 2004, la commune faisait l'acquisition d'une propriété bâtie cadastrée AN 195 d'une superficie de 460m², auprès des héritiers de Madame FRANÇOIS, au prix de 55 000.00€ dans l'optique de l'aménagement d'un rond point sur la RD974.

Aujourd'hui, il est manifeste que cette parcelle est exclue de l'emprise de l'aménagement du carrefour.

Le propriétaire riverain, Laurent PEIRAZEAU, souhaite acheter cette propriété et dans ce but, il a fait faire une expertise foncière. Dans l'intervalle la maison est restée inhabitée et s'est dégradée, la valeur en l'état se situe entre 28 000 € et 31 000€.

Après en avoir délibéré et vote à l'unanimité des membres présents et représentés le Conseil Municipal se prononce favorable à la vente de la propriété à Monsieur Laurent PEIRAZEAU.

Le Maire propose ensuite au Conseil Municipal de fixer le prix de vente de la propriété.

A la proposition de 29 000,00 € le vote recueille 2 voix pour et 11 voix contre.

A la proposition de 30 000,00 € le vote recueille 11 voix pour et 2 voix contre.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer l'acte notarié pour conclure la vente de la parcelle AN 195, lieudit

« Les Croix » au prix de 30000.00€, avec frais à charge de l'acheteur.

SÉANCE du 6 janvier 2016

3. SUBVENTIONS 2016

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité des membres présents et représentés, les subventions à inscrire au Budget Primitif 2016 :

- Amicale des Sapeurs pompiers de Morey Chambolle : 1 000 €
- Fanfare de Gevrey/Chambolle/Morey : 600 €
- Amicale du Sud Dijonnais : 1 000 €
- Subvention au CCAS : 8 500 €

4. PREPARATION DU BUDGET PRIMITIF 2016, LES RESTES À REALISER

Le Maire présente une première approche de la section d'investissement, dépenses et recettes, en 2015. Il ressort que le solde d'exécution est positif mais qu'il reste à réaliser les dépenses engagées en 2015 suivantes :

- frais d'étude AVAP 2500€
- frais étude Chemin de Vergy 6000€
- aménagement de l'entrée Sud de la RD974 6200€
- achat de guirlandes électriques 1100€
- achat de parcelles (consorts Bouley) 28 000€
- voirie Rue de la Bussière 40 000€
- défense incendie rue de la Bussière 10 000€

À inscrire au Budget Primitif 2016, un total de **93 800€**

5. RECENSEMENT 2016

Le Maire donne lecture de la population légale de la commune au 1^{er} janvier 2013 en vigueur au 1^{er} janvier 2016 après parution du décret d'authentification au journal officiel :

- population municipale 689 (personnes ayant leur résidence habituelle sur la commune)
- population comptée à part 18 (personnes mineures ou âgées de moins de 25 ans qui résident dans une autre commune pour leurs études)
- population totale **707 habitants**

6. PROJET DU CENTRE SOCIO CULTUREL DE GEVREY CHAMBERTIN

Le centre socioculturel de Gevrey Chambertin prépare son projet pour 2017-2020.

QUESTIONS DIVERSES

- ⇒ le 5 avril 2016 la TNT passe en haute définition : il faut donc posséder un équipement compatible, sinon faire l'achat d'un adaptateur spécifique
- ⇒ réunion de la Commission communale des impôts directs le 18 janvier 2016 à 9h : en plus des membres titulaires et suppléants, l'ensemble du Conseil Municipal est invité, en début de réunion, pour suivre les informations du géomètre du cadastre sur le rôle de la CCID.
- ⇒ Analyses d'eau à l'Agence Postale le 22/12/15 : eau conforme aux exigences de qualité en vigueur
- ⇒ Le service civique dans les collectivités locales: rappel des bases du dispositif
- ⇒ Rappel de l'obligation pour les jeunes gens à l'âge de 16 ans de se faire recenser à la mairie du domicile
- ⇒ Faits divers de la gendarmerie et permis de construire : portés à connaissance
- ⇒ Ouverture de la bibliothèque de Morey/ Chambolle, à Chambolle le 19 janvier 2016 à 19h
- ⇒ Vœux du maire : vendredi 8 janvier 2016, à 18h30. l'année prochaine, les vœux du maire auront lieu le vendredi 13 janvier 2017.
- ⇒ Réunion du Centre Communal d'Action Sociale : le 19/01/2016, 18h30.
- ⇒ Recensement des propriétaires des chiens dans le quartier « église, mairie, rue basse, grande rue »
- ⇒ Prochain Conseil Municipal le mercredi 3 février 2016, 19h.

SÉANCE du 6 janvier 2016

SÉANCE du 06/01/2016 DELIBERATION N° 1 à 6		TABLEAU DES SIGNATURES	
Gérard TARDY	Jean Luc ROSIER	Nadine DUPREY	Jean Paul MAGNIEN
Samuel JEANNIARD	Delphine COURTOT	Maria DE LUCA	Nathalie DZYGA GOUVERNET
Alexandre JOUVANCEAU absent	Mathilde MAGNIEN	Marie Christine MORIN	Incarnation NOBLOT absente
Maria PEIRAZEAU	Gérard REMONDET		